



Centre d'entraide Régional  
d'Henryville (CERH)

## **Assemblée générale annuelle, séance publique d'informations**

Tous les membres du CERH, tous les bénévoles et toutes les personnes intéressées aux activités du Centre sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra lundi le 24 mars 2020 à 19h00 au Centre d'entraide régional d'Henryville situé au 791 St-Jean Baptiste, Henryville.

Seuls les membres ont droit de vote.

\*\*\*\*\*

### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue
- 2- Conformité de l'assemblée; quorum et publication
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mars 2019
- 5- Les rapports :
  - 5.1 Mot du président
  - 5.2 Mot de la directrice
  - 5.3 Rapport des activités du CERH 2019
- 6- Présentation et approbation des états financiers 2019
- 7- Projections
  - 7.1 Prévisions budgétaires 2020
  - 7.2 Objectifs du CERH 2020
- 8- Nomination d'un auditeur indépendant
- 9- Nomination d'un président d'élection et d'un secrétaire
- 10- Élection des administrateurs
- 11- Présentation du prochain conseil d'administration
- 12- Affaires nouvelles :
- 13- Levée de l'assemblée

Hélène Ménard Secrétaire :



Centre d'entraide Régional  
d'Henryville (CERH)

## Avis public


Pour mise en candidature à l'assemblée générale du :  
**24 mars 2020**

Les noms des administrateurs du Centre d'entraide régional  
d'Henryville dont le terme vient à échéance sont :

M. André Bergeron  
Mme Teresa Gagnon

Les bulletins de mise en candidature sont disponibles au bureau du  
CERH au 791 St-Jean-Baptiste à Henryville et ils doivent être déposés  
au même endroit au moins **15 jours** avant la tenue de l'assemblée  
générale annuelle qui se tiendra le **24 mars 2020 à 19 heures**.

Seuls les membres en règle **30 jours** avant la dite assemblée générale  
sont éligibles.

  
Hélène Ménard, secrétaire